

## **Année de l'innovation franc-thaïlandaise 2023 Demande de labellisation**

Aux yeux du monde, la Thaïlande et la France ont de nombreux points communs. Les deux pays bénéficient d'une histoire et d'une culture riches, de paysages magnifiques et d'une gastronomie de renommée mondiale.

Mais la France et la Thaïlande sont bien plus que cela.

De l'espace à la santé, de la culture à l'environnement, la France et la Thaïlande restent constamment animés par une profonde volonté de se réinventer.

Ainsi, nos deux pays ont tous deux développé un vaste réseau d'entreprises, de scientifiques et de chercheurs de classe mondiale dans les domaines de pointe.

Partenaires de longue date, nos deux pays ont encore beaucoup à apprendre l'un de l'autre. La Thaïlande et la France ont donc décidé de s'associer pour créer et organiser « l'Année franco-thaïlandaise de l'Innovation 2023 ».

Le concept d'« innovation » va bien au-delà de toute révolution scientifique ou technologique. L'innovation fait écho à notre ambition commune d'améliorer sans cesse ce qui existe pour mieux répondre aux enjeux futurs.

« L'Année franco-thaïlandaise de l'Innovation 2023 » mettra en valeur, tout au long de l'année, la dynamique de coopération entre nos deux pays dans les secteurs innovants et porteurs d'avenir.

« L'Année franco-thaïlandaise de l'Innovation 2023 » renforcera les liens entre les chercheurs, les entreprises, les start-ups, mais aussi les nouveaux acteurs scientifiques, environnementaux ou dans des domaines de haute technologie.

Scientifiques, étudiants, institutions gouvernementales, centres de recherche, entreprises high-tech et start-up, unissons nos forces dans « l'Année de l'Innovation Thaïlande-France 2023 », pour créer de nouvelles synergies entre la Thaïlande et la France et booster notre attractivité !

## ➤ **Présentation et objectifs de l'Année de l'Innovation (Year of Innovation — YOI)**

### *Vers un changement des représentations*

La France et la Thaïlande se perçoivent encore trop exclusivement par le prisme du tourisme, de la gastronomie et du luxe. Cette représentation, sans être infondée, ne rend justice ni aux nombreuses entreprises françaises qui aspirent à développer en Thaïlande des solutions innovantes dans de multiples secteurs, ni au potentiel technologique que la Thaïlande souhaite valoriser dans le cadre de sa relance économique. L'Année de l'Innovation France-Thaïlande 2023 (YOI) est une initiative conjointe née de cette double ambition méconnue qu'elle a vocation à promouvoir. Pour réactualiser et renforcer la coopération bilatérale en matière d'innovation, YOI s'inscrit dans une approche résolument volontariste articulée autour de trois objectifs :

- i) impulser une dynamique d'échanges entre les deux écosystèmes en matière d'innovation,**
- ii) assurer la mise en synergie des acteurs en contribuant à construire le continuum recherche-entreprise-startup,**
- iii) promouvoir l'attractivité de nos deux pays en tant qu'écosystèmes.**

L'Année de l'Innovation (YOI) a vocation à être une initiative conjointe franco-thaïlandaise, portée par la feuille de route bilatérale signée le 22 février 2022. Cette thématique répond à une attente des autorités thaïlandaises, qui souhaitent adosser la sortie de la crise provoquée par la pandémie et la relance économique à la valorisation du potentiel technologique thaïlandais et des opportunités d'investissements qu'il peut offrir. Cette aspiration thaïlandaise à donner une place plus importante à l'innovation offre des opportunités de coopération multiples.

### *Fédérer des initiatives innovantes au service d'une vision partagée et d'une coopération consolidée*

Au-delà de la programmation d'une série d'événements à définir, cette Année de l'Innovation doit être l'occasion de promouvoir **une vision partagée en faveur d'un modèle d'innovation responsable et inclusive**. Il s'agit moins de multiplier les initiatives ponctuelles et isolées que de développer, sur le long terme et en profondeur, **un esprit de coopération tourné vers l'innovation qui orientera la tendance générale de nos relations et se déploiera sur l'ensemble des projets préexistants**.

Concrètement, cette Année de l'Innovation se traduira par la labellisation d'événements préexistants ainsi que par le lancement d'initiatives nouvelles.

## ➤ **Les secteurs prioritaires, fers de lance de l'innovation en France et en Thaïlande**

Quatre domaines prioritaires apparaissent particulièrement porteurs autour de quatre mots d'ordre : 1. la santé, le bien-être et l'alimentation saine ; 2. l'air et l'espace ; 3. l'environnement ; 4. les industries culturelles et créatives.

### *1. Santé, bien-être, alimentation saine*

- La santé : L'analyse du cycle de vie et la prise en charge du vieillissement présentent de nombreuses pistes de coopération. La virologie et la thérapie génique pourraient également offrir des angles d'approche riches.
- L'agroalimentaire sous l'angle de l'alimentation responsable et durable
- La cosmétique notamment la promotion de l'innovation en matière d'ingrédients cosmétiques et la formation sur les dernières sciences et tendances dans le secteur.

## *2. L'air, l'espace et les sujets liés à la défense*

Parmi les secteurs innovants à valoriser dans ce domaine, l'aéronautique, les technologies spatiales, la télédétection, les systèmes et étalonnages en géo-informatique et les extensions possibles sur le secteur de la défense semblent particulièrement porteurs.

## *3. L'environnement et l'énergie*

Les énergies renouvelables, les usages civils de l'énergie nucléaire, l'environnement (et plus spécifiquement la qualité de l'air et les micro-capteurs), les biotechnologies, la biodiversité, le climat et les villes durables, en lien avec le concept thaïlandais de Bio-Circular-Green (BCG) Economy constituent des sujets d'intérêt dans ce domaine.

## *4. Les industries culturelles et créatives*

Un point d'intérêt concerne la transformation radicale des usages à la suite de la crise sanitaire, la transition numérique, le bouleversement des modes de création, les nouvelles offres culturelles et nouvelles solutions technologiques.

L'innovation pourra être également exploitée par le prisme de l'audiovisuel (l'animation, la culture digitale, les jeux vidéo, les musiques innovantes, les nouveaux médias, ...).

*D'autres thématiques pourraient prendre place dans le cadre YOI*

- Le tourisme durable
- L'archéologie et l'anthropologie
- La place des Femmes dans l'innovation
- Les politiques publiques en matière de science, technologie et innovation.

### **➤ Notre méthodologie**

L'Année de l'Innovation France-Thaïlande doit permettre de franchir des seuils dans les méthodes de travail, la mise en place des outils au service du partenariat franco-thaïlandais et le renouvellement de l'image de la France comme pays d'innovation. À ce titre, il convient d'inscrire cet exercice dans le cadre d'une véritable vision à court, moyen et plus long terme.

#### *1. Privilégier une méthode de travail fondée sur le partenariat, les initiatives locales et le partage d'intérêts et d'objectifs communs*

Pour que cette ambition se réalise, notre démarche doit répondre à des exigences distinctes mais complémentaires :

- Une préparation transversale : favoriser la mise en réseau de Français et de Thaïlandais des milieux institutionnels, académiques et industriels, faire émerger de nouvelles collaborations.
- Une appropriation thaïlandaise : Il est nécessaire de susciter l'implication des autorités thaïlandaises et d'un certain nombre d'acteurs locaux concernés par l'innovation (universités, centre de recherche, entreprises).

#### *2. Tendre vers la mise en place d'outils pour structurer et pérenniser la coopération franco-thaïlandaise*

L'Année de l'innovation devrait également permettre d'identifier les secteurs susceptibles de donner lieu à la signature d'accords de coopération structurants afin de contribuer à l'approfondissement de partenariats existants et d'ouvrir la voie à des collaborations futures sur le temps long.

### *3. Promouvoir une innovation responsable et inclusive*

Les événements à programmer devront systématiquement être mis en phase avec la priorité accordée par les autorités thaïlandaises à la logique de croissance verte et bio-circulaire (BCG). L'objectif, au-delà de la programmation, est de démontrer que la Thaïlande et la France ont intérêt à promouvoir ensemble un modèle d'innovation combinant l'excellence scientifique de leurs ingénieurs, la créativité de leurs designers, et l'approche responsable et inclusive de leurs entrepreneurs.

### *4. Renouveler notre communication*

Une stratégie devra être définie à l'attention des médias, notamment de la presse écrite, afin que la mise en valeur de l'écosystème d'innovation français prenne le pas sur les articles culturels, touristiques ou gastronomiques. Une communication innovante (vidéos, réseaux sociaux) permettrait d'atteindre une meilleure visibilité auprès d'une génération jeune et connectée.

### *5. Préparer l'avenir*

L'Année de l'Innovation France-Thaïlande ne doit pas être une opération de mobilisation ponctuelle. Elle doit nous conduire à nous concentrer sur des priorités structurantes pour les deux parties, sur lesquelles il s'agira de consolider et d'amplifier ce qui a déjà été engagé, ou bien d'amorcer la mise en place de nouveaux dispositifs ou initiatives, avec pour objectifs de :

- Renforcer les échanges entre startups et écosystèmes Tech ;
- Développer la coopération universitaire et scientifique, notamment par la mise en place d'une plateforme pérenne pour un pilotage stratégique en science et technologie ;
- Structurer des cercles de l'Innovation, destinés à un public ciblé permettant de générer des partenariats ;

#### ➤ **Les conditions d'obtention du label**

La campagne de labellisation « Année de l'innovation » est ouverte. Les demandes d'obtention du label seront recensées et examinées par le comité d'organisation de l'« Année de l'innovation ». Pour le choix des projets soutenus, une attention particulière sera portée aux aspects suivants répartis en trois catégories :

#### 1. Des projets innovants

##### *Définition de l'innovation*

Issue du latin « innovare » (renouveler, transformer), l'innovation est définie par l'OCDE comme « la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures » (OCDE, 2005). Le Larousse opte pour une définition plus simple : « l'introduction, dans le processus de production et/ou de vente d'un produit, d'un équipement ou d'un procédé nouveau ».

Dans cette optique les projets pourra mobiliser une large diversité des champs (artistiques, scientifiques, culturels, etc) et les réseaux concernés (opérateurs et institutions, associations, enseignement supérieur) qui répondent à ces définitions et notamment aux critères suivants :

- **La créativité et l'originalité** (présenter un concept, une idée, un produit nouveau, d'amélioré, d'inconnu) ;
- **La valeur ajoutée** (apporter un avantage comparatif, un bénéfice, être compétitif) ;
- **Le renouvellement des pratiques** (transformer l'existant en répondant aux besoins ou manquements identifiés).

## 2. Le partenariat franco-thaïlandais.

L'année de l'innovation vise à fédérer les pratiques entre les deux pays, à ouvrir et à développer les pistes de coopération franco-thaïlandaise. Dans cette perspective, les critères attendus pour les projets à labelliser sont les suivants :

- **La coopération** (s'appuyer sur des partenaires locaux, mobiliser et mettre en synergie les entreprises, acteurs ou associations des deux pays, mettre en valeur la richesse et la diversité de la coopération bilatérale mais aussi son dynamisme et son innovation) ;
- **La socialisation** (répondre à une demande des consommateurs ou des autorités franco-thaïlandaise, être facilement appropriable par la cible visée) ;
- **L'ouverture sur des pistes de coopération à long terme** (présenter un plan d'actions au-delà de 2023, ancrer cette démarche en créant un lien avec les structures françaises et thaïlandaises existantes ; rayonner au-delà d'un événement ponctuel et local).

## 3. La pertinence par rapport à l'agenda institutionnel bilatéral et international

Les événements à programmer devront être mis en phase avec les priorités accordées par les autorités franco-thaïlandaises dans **les secteurs susmentionnés** avec une attention particulière au respect **de la logique de croissance verte et bio-circulaire (BCG)** qui guide l'agenda politique thaïlandais.

Pour cela les aspects à prendre en compte seront :

- **La dynamisation et l'impact sur les enjeux clés climatiques, techniques, scientifiques ou culturels** (identifier les secteurs concernés parmi les secteurs prioritaires susmentionnés, définir les objectifs visés en lien avec les priorités des deux pays) ;
- **La capacité de rassemblement et de mobilisation** (identifier le public ciblé ; présenter un plan de campagne de communication)
- **L'innovation inclusive notamment dans ses composantes sociétale sociale et environnementale au service d'un développement durable, raisonné et équilibré** (accessibilité à l'égard des personnes en situation de handicap, égalité, diversité).

**A ces grands axes s'ajoutent des critères plus généraux :**

- **La clarté et la cohérence du projet ;**
- **La capacité de mise en œuvre et la faisabilité ;**
- **Un plan de communication le plus clair et large possible.**

➤ **Les modalités de dépôt des candidatures**

Pour participer à la démarche de labellisation, les porteurs de projets candidats (entreprises, quelle que soient leurs tailles, associations, établissements publics, ONG, collectivités, etc.) sont invités à compléter le dossier suivant. Les entreprises sont vivement encouragées à participer en inscrivant leur démarche de communication « corporate » dans la dynamique de l'innovation afin de mieux faire connaître en Thaïlande leurs produits, services ou réalisations.

**Date de limite de dépôt des candidatures : 5 semaines avant la date envisagée pour l'événement candidat au label.**

Merci de remplir l'ensemble des champs ci-dessous.

<b>DEMANDE DE LABELLISATION</b>	
<b>TITRE DU PROJET :</b>	
<b>DEMANDEUR</b>	
<b>Type d'organisation / raison sociale</b>	
<b>Nom de l'organisation</b>	
<b>Adresse postale</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Courriel</b>	
<b>Adresse du site internet de l'organisation</b>	
<b>Nom du contact</b>	
<b>Adresse postale</b>	
<b>Téléphone (fixe et portable)</b>	
<b>Courriel</b>	
<b>PRESENTATION DU PROJET</b>	

<b>Typologie</b>	<input type="checkbox"/> <b>CEREMONIE / EVENEMENT</b>
	<input type="checkbox"/> <b>EXPOSITION</b> <input type="checkbox"/> <i>Itinérante</i> <input type="checkbox"/> Beaux-arts <input type="checkbox"/> Photographies <input type="checkbox"/> Archives <input type="checkbox"/> Autre ( <i>préciser</i> ) .....
	<input type="checkbox"/> <b>CREATION AUDIOVISUELLE ET MULTIMEDIA</b> <input type="checkbox"/> Documentaire <input type="checkbox"/> Fiction <input type="checkbox"/> Film d'animation <input type="checkbox"/> Emission radiophonique <input type="checkbox"/> Emission télévisée <input type="checkbox"/> Musique <input type="checkbox"/> Site internet <input type="checkbox"/> Application web <input type="checkbox"/> Web-documentaire
	<input type="checkbox"/> <b>SPECTACLE</b> <input type="checkbox"/> Concert <input type="checkbox"/> Danse <input type="checkbox"/> Lecture <input type="checkbox"/> Lecture-concert <input type="checkbox"/> Théâtre <input type="checkbox"/> Projection de film <input type="checkbox"/> Son et lumière
	<input type="checkbox"/> <b>MANIFESTATION</b> <input type="checkbox"/> Colloque <input type="checkbox"/> Conférence <input type="checkbox"/> Journée d'étude
	<input type="checkbox"/> <b>PUBLICATION</b>

	<div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <input type="checkbox"/> <b>TOURISME</b>  <input type="checkbox"/> Outil de promotion  <input type="checkbox"/> Parcours de mémoire  <input type="checkbox"/> Autre : </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <input type="checkbox"/> <b>PROJET PEDAGOGIQUE</b>  <input type="checkbox"/> Réalisation d'un projet pédagogique  <input type="checkbox"/> Production de support pédagogique </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <input type="checkbox"/> <b>AUTRE (PRECISER)</b> </div>
<b>Date(s)</b>	
<b>Lieu(x) :</b>	
<b>Public ciblé</b>	
<b>Résumé / synopsis du projet (destiné à être publié sur la page internet du YOI)</b>	

<b>Objectifs du projet</b>	
<b>Réponse au critère 1 : Un Projet innovant</b>	
<b>Réponse au critère 2 : Un partenariat franco-thailandais</b>	
<b>Réponse au critère 3 : La pertinence par rapport à l'agenda institutionnel bilatéral et international</b>	
<b>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre</b>	
<b>Partenaire 1 (et / ou co organisateur)</b>	
<b>Partenaire 2</b>	

<b>Partenaire 3</b>	
<b>Détail du plan de communication</b>	

Pièces à joindre au dossier

- 1° Une copie de l'acte ou le document officiel (par exemple l'organigramme) justifiant de l'existence de la structure ;
- 2° Toutes pièces jointes permettant d'étayer l'évaluation.